

APPEL A CANDIDATURE SUR UN CONTRAT DOCTORAL

L'URCA vous propose le sujet de thèse suivant susceptible d'être financé à la rentrée 2011 sous la forme d'un contrat doctoral par le **Ministère** ou la **Région Champagne Ardenne** : ***Professionnalisation et universitarisation de la formation infirmière : quels enjeux pour les cadres de santé ?***

La ou le candidat-e retenu-e signera pour une durée de 3 ans (36 mois) avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne un contrat de travail. La rémunération est fixée par arrêté du 24 avril 2009 à **1663.22 € brut mensuel**. La sélection des candidat-e-s sera effectuée sur critères d'excellence scientifique.

Résumé du projet

Les transformations importantes et récentes que la profession infirmière connaît (création d'un ordre infirmier, réforme du diplôme d'état infirmier et transformation institutionnelle du système de santé) impactent le processus de professionnalisation et la professionnalité infirmière. Ces modifications affectent notamment directement le management des soins infirmiers que ce soit au sein des Instituts de formation ou dans les services qui accueillent les étudiant-e-s pour contribuer à travers les stages à leur professionnalisation. L'objet de recherche porte sur les effets de ces mouvements de professionnalisation et d'universitarisation sur les cadres de santé, notamment les cadres de proximité. Le nouveau programme de formation, axé sur la formation à la compétence nécessite de redéfinir les fonctions d'encadrement des soins infirmiers. Il s'agit de mener une recherche permettant d'améliorer les connaissances et pratiques des professionnel-le-s et d'interroger une formation transmise de pairs à pairs depuis longtemps. Les objectifs de cette recherche sont donc de comprendre comment la nouvelle formation infirmière se met en place et transforme la professionnalité des infirmières/infirmiers. Plus précisément, cette compréhension se centrera sur les encadrements dans les centres de formation et dans les lieux de soin. Il s'agira de voir comment la réforme modifie ou non les profils, les activités des formatrices et formateurs des instituts. De la même manière il s'agira de voir comment les nouvelles modalités de stage renouvellent ou non l'accueil des stagiaires au sein des services.

Cette recherche portera sur les deux processus de professionnalisation et d'universitarisation. Dans le premier cas, il s'agira de voir comment les nouvelles modalités d'enseignement prévues et notamment le recours à des enseignements universitaires vient modifier ou non le processus de professionnalisation. De la même

manière sera interrogée la structuration de la formation à partir d'un référentiel de compétences. Par la suite seront aussi étudiés les stages pour voir dans quelle mesure ils s'inscrivent ou non dans un processus d'alternance et comment ils contribuent à la professionnalisation. Dans le second cas, sera analysée l'implication de l'université et de ses composantes dans cette coopération. Quelles interactions se nouent (ou pas) entre les un-e-s et les autres, notamment entre les enseignant-e-s universitaires et les cadres formatrices et formateurs ? Observe-t-on une dynamique contribuant à développer la recherche infirmière au sein de l'université ?

L'objet de cette recherche relève du cadre de l'analyse des professionnalisations et de leurs transformations. Il porte sur le développement et la généralisation des référentiels de compétences dans les dispositifs de formation, sur la promotion des pratiques réflexives dans le travail mené avec les stagiaires sur les terrains de stage. Cette recherche interroge également la place que prennent les disciplines dans les formations professionnelles, et l'opportunité de créer des sciences infirmières, comme on peut l'observer dans d'autres pays, des sciences infirmières. Le questionnement porte aussi sur ce mouvement croisé qui consiste à vouloir universitariser les formations professionnelles et dans le même temps professionnaliser les formations universitaires (Fourdrignier, 2009). De manière transversale, il s'agira également d'examiner les effets de ce double mouvement, de professionnalisation et d'universitarisation, en termes de recomposition sexuée de cette profession. Comment ce double processus reconfigure-t-il ou non le vivier de candidat-e-s potentiel-le-s à cette profession ?

Laboratoire d'accueil : LERP JE 2537

Le [dossier de candidature](#) est à retourner au plus tard le **13 JUIN 2011**, sous couvert de la Responsable scientifique du sujet :

- en **2 exemplaires papiers** par courrier à l'Ecole doctorale STS :
Campus Croix rouge, Bat 13
Maison de la Recherche,
57 rue Pierre Taittinger
51096 Reims cedex

ATTENTION : Les candidat-e-s devront IMPERATIVEMENT contacter la Responsable Scientifique du sujet de thèse qui fera parvenir à l'Ecole Doctorale un avis motivé sur leur candidature avec le dossier sur lequel elle apposera sa signature. Faute de cet avis, la candidature ne sera pas recevable et le dossier ne pourra pas être examiné.

Les candidat-e-s seront prévenu-e-s par mail de leur sélection pour les auditions qui auront lieu aux Ecoles doctorales.

Contacts : Nassira.Hedjerassi@univ-reims.fr (Responsable scientifique) & Marc.Fourdrignier@univ-reims.fr

Plus d'informations sur le site de l'Ecole Doctorale de l'URCA : cliquez [ici](#)

Plus d'informations sur le Laboratoire d'accueil, le LERP, futur CEREP : cliquez [ici](#).